



Cible 9

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

INTITULÉ COMPLET DE LA CIBLE

“ Apporter, à l'échelon international, un soutien accru pour assurer le renforcement efficace et ciblé des capacités des pays en développement et appuyer ainsi les plans nationaux visant à atteindre tous les objectifs de développement durable, notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire. ”

Coopérer pour les ODD

Le renforcement des capacités se définit comme un renforcement des compétences, méthodes, outils et processus par lesquels les organisations et communautés peuvent « survivre, s'adapter et prospérer dans un monde en transformation permanente » (source ONU). Il se rapproche en ce sens de la notion de pouvoir d'agir, appliquée tant sur le plan individuel que collectif. Le renforcement des capacités joue donc un rôle essentiel dans la réalisation de l'Agenda 2030, car il désigne la condition par laquelle les individus, communautés, organismes et États pourront être capables de mettre en œuvre des actions et solutions menant vers un développement durable.

L'intitulé de la cible concerne les pays en développement. Mais, comme le souligne l'Agenda 2030, « nous sommes tous des pays en voie de développement durable », aussi une compréhension élargie de cette cible peut être esquissée. Le renforcement des capacités est un enjeu partagé, et l'acquisition des capacités pour produire un changement nécessaire

par lequel les sociétés assurent leur durabilité, passe par la coopération. La coopération suppose de la transmission ainsi que de la mise en commun, c'est-à-dire des mécanismes par lesquels chaque partie prenante renforce ses compétences et sa capacité à agir.

Mais la réalisation des ODD se heurte à la question globale des capacités, particulièrement en Afrique, car beaucoup de pays souffrent de pénurie de compétences essentielles, et des institutions fragiles, alors que l'impulsion publique est capitale pour la réalisation des ODD.

Ainsi les programmes d'éducation et d'autonomisation des femmes, d'appui à des Think tanks, de systèmes d'évaluation sont essentiels, surtout concernant le renforcement des services statistiques ; En effet, les ODD imposent de plus en plus de tâches aux organismes statistiques nationaux et internationaux, (données sur les populations vulnérables ou la collecte de nouvelles données pour les indicateurs associés aux ODD).



Palmarin | Univers-Sel (2021)



Plan d'action mondial du Cap

Le Plan d'action mondial du Cap pour les données du développement durable des Nations Unies (CSNU, 2017) est la feuille de route conçue pour améliorer les données mondiales à l'appui du développement durable et pour définir le rôle des fournisseurs de coopération. Il fournit un cadre pour la planification et la mise en œuvre d'un renforcement des capacités statistiques à la mesure de l'envergure et des aspirations du Programme 2030.

Le Plan d'action mondial propose de mener des actions dans six domaines stratégiques, chacun associé à plusieurs objectifs :

- Coordination et leadership stratégique en ce qui concerne les données pour le développement durable ;
- Innovation et modernisation des systèmes statistiques nationaux ;
- Renforcement des activités et programmes statistiques de base ;
- Diffusion et utilisation des données pour le développement durable ;
- Partenariats multipartites ;
- Mobilisation des ressources et coordination des efforts pour renforcer les capacités statistiques.

COOPÉRER AUTREMENT EN ACTEUR DE CHANGEMENT - CFSI

Avec le programme Coopérer autrement en acteur de changement, le CFSI applique les principes du développement des capacités à la coopération de territoires à territoires, en proposant une posture non-descendante mais place chacune des parties prenantes dans une position d'apports réciproques. Neuf initiatives, mobilisant plus de 70 partenaires, ont ainsi été soutenues de 2014 à 2018.

Les coopérations initiées par ce programme portent, entre autres, sur le développement économique ou encore sur des programmes de formations. Au Mali, le Geres a contribué avec son partenaire local à la création d'une zone d'activité électrifiée. En Guinée, l'association Guinée 44 a travaillé avec les Maisons familiales rurales pour créer un parcours de formation et d'insertion.



PROJET RÉGION OCCITANIE — ASSOCIATION DES RÉGIONS DU MAROC

Dans le cadre de l'appui à la mise en œuvre de la régionalisation avancée au Maroc, l'association des Régions de France et son homologue, l'Association des Régions du Maroc, ont lancé un programme ambitieux de renforcement des compétences des élus et des cadres régionaux, pour lequel la région Occitanie a été choisie comme cheffe de file. Initié en juin 2018, avec le soutien de l'Agence Française de Développement (AFD), le projet est mis en œuvre jusqu'en 2021 avec l'appui de la Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCL) du Maroc. L'objectif est d'accompagner les Régions marocaines en vue de renforcer leurs capacités à être des acteurs majeurs du développement de leurs territoires, à travers la mise en place d'une nouvelle gouvernance de l'action régionale. Le diagnostic qui a été mené dans le cadre de ce projet a permis de mieux cerner les enjeux de la formation et d'identifier les besoins spécifiques à chaque Région. Près de 600 élus et cadres des 12 Régions du Royaume ont été visés par ce programme. Celui-ci a également débouché début 2021 sur la signature d'accords bilatéraux par la région Occitanie avec trois régions marocaines (Fès-Meknès, l'Oriental et Casablanca-Settat) pour poursuivre les coopérations en lien avec les besoins respectifs de chaque territoire régional (l'agriculture et le numérique pour Fès-Meknès ; l'économie sociale et solidaire pour l'Oriental ; et la formation professionnelle, la recherche et l'innovation avec Casablanca-Settat).

CHANGER LES TERRITOIRES PAR L'ACTION COLLECTIVE - F3E

Porté par le F3E, le programme Changer les territoires par l'action collective (CHTAC) vise le renforcement des capacités des acteurs nationaux et internationaux en matière d'approche orientée changement (AOC) et dans l'élaboration commune d'une vision de transformation sociale. Se distinguant des approches orientées uniquement projets, les AOC et le programme CHTAC sont des approches coopératives qui lient construction d'une vision commune et projet de territoire tenant compte des spécificités et ressources de celui-ci. Ce programme repose sur une série d'expérimentations qui doivent donner lieu à une mise en forme méthodologique.